

Suicides et monde agricole



Dr Patrick Allard
Médecin du travail
MSA Lorraine

Constat chez les exploitants agricoles en France

- Excès de mortalité
- Etude INVS : entre 1968 et 1999 risque de DC par suicide* X 3 chez les hommes
X 2 chez les femmes
(*par rapport a des cadres)
- Impossibilité de recenser précisément le nombre de suicides et les secteurs d'activités les plus concernés

Partenariat entre INVS et CCMSA

- Objectif = produire des indicateurs réguliers de mortalité par suicide depuis 2007

- Résultats :
 - > 1 ère étude transversale 2007-2009 :
 - 417 DC (130+146+141) par suicide chez les H sur ces 3 années soit 15% du total des DC (3 em cause après cancers 32%, pathol Cardio vasculaires 19%)
 - 68 DC (19+27+22) chez les F soit 7% du total (3 em cause après cancers 49%, pathol cardio vasculaires 18%)
 - surmortalité en 2008 (+28%) et en 2009 (+22%) : impact de la crise économique

Partenariat entre INVS et CCMSA

- 2 em étude transversale 2010-2011:
 - 2010 : surmortalité masculine 138 DC (+20%) surtout pour la tranche 45 à 54 ans (+30%) et pour le secteur bovins lait
 - 2011 : excès de mortalité masculine 115 DC pour la tranche 45 à 54 ans (+33%)

TABLEAU RECAPITULATIF NB DE DC

	H	F
2007	130	19
2008	146	27
2009	141	22
2010	138	28
2011	115	15

OBSERVATOIRE NATIONAL DU SUICIDE

- ❖ Facteurs de risque importants :
 - Troubles psychiatriques (dépression, schizophrénie, bi polarité)
 - Faible niveau d'éducation
 - Un plus faible niveau de revenus ou le fait d'être au chômage

- ❖ Vulnérabilité individuelle spécifique (qui pourrait faciliter le passage à l'acte) marquée par:
 - ATCD perso de TS
 - ATCD familiaux de TS
 - Impulsivité agressive
 - L'existence d'abus dans l'enfance

- ➔ Des travaux et recherches récents pour comprendre les mécanismes de cette vulnérabilité combinent la psychiatrie, la neurobiologie, la génétique et l'épigénétique (étude des mécanismes moléculaires qui modulent l'expression du patrimoine génétique en fonction du contexte)

Agri'écoute 09 69 39 29 19

- ❑ SOS suicide phenix
- ❑ SOS amitiés
- ❑ Mise en place en oct 2014
- ❑ Appels anonymes
- ❑ En 2015 : 1215 appels, avec une durée moyenne de 11 minutes, surtout lundi et mercredi, entre 12h et 16h et 16 et 20h